

Nature du service

- Le service est destiné à **tous les élèves**, quelles que soient leurs croyances et leurs convictions.
- Le service est un **service éducatif complémentaire** prévu dans le *Régime pédagogique*. Il doit être partie prenante des quatre programmes de services complémentaires que la commission scolaire doit établir (Rég. péd., a. 4 et 5).
- Le service s'enracine dans la **mission de l'école**, principalement celle de « **socialiser** », et contribue avec toute l'école à « faciliter le cheminement spirituel de l'élève ». (LIP, a. 36)
- Le service s'arrime au *Programme de formation de l'école québécoise* en soutenant le développement des compétences disciplinaires et transversales par un **ancrage privilégié dans les domaines généraux de formation** et le souci que l'élève développe sa **vision du monde**.
- Le service s'inscrit dans le **projet éducatif de l'école** et implique l'établissement de **liens d'information et de concertation** avec l'ensemble du personnel et les partenaires de l'école.
- Le service est **non confessionnel**, ce qui signifie essentiellement deux choses :
 - il n'est pas prévu pour accomplir la mission propre des Églises ou des groupes religieux, ou encore servir leurs intérêts;
 - les personnes à qui il est confié n'agissent pas au nom de ces Églises ou de ces groupes.

Le caractère non confessionnel du service n'empêche pas de reconnaître la valeur du cheminement religieux des élèves et de proposer, dans certaines circonstances, des activités religieuses ou interreligieuses (voir la fiche *Repères pour l'organisation d'activités religieuses ou interreligieuses*).

- Le service donne aux élèves la possibilité de **développer des dimensions de leur vie qui sont différentes** de celles qu'ils et elles explorent à travers les activités culturelles, sportives ou de loisirs qu'offre l'école.
- Le service est comme un « **laboratoire de vie** », un lieu d'élaboration de sens et de solidarité permettant aux élèves, par l'expérience pratique et la réflexion, de faire des pas dans le développement de leur vie spirituelle et de leur engagement dans la société.

Dans ce « laboratoire », le rôle des principaux intéressés est celui-ci :

- Les élèves : chercheuses, chercheurs.
- Les animatrices et les animateurs : accompagnatrices, accompagnateurs.
- L'équipe-école et la communauté : collaboratrices. facilitatrices.